

**République
Française**

Département
AVEYRON

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de PEYRELEAU
12720**

**Séance du samedi 21 mars 2026
N°20260321-014**

NOMBRES DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la Délibération
7	7	7

L'an deux-mille-vingt-six et le samedi vingt et un mars à 1h00 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Alain ROUGET, Maire.

Date de la Convocation

16/03/2026

Date d'affichage

16/03/2026

Objet de Délibération
Délégué SIEDA

Présentation du Conseil Municipal

Etaient présents : ROUGET Alain, ESPINASSE Joël, DUCHE Marine, VALGALIER Jessie, JULIEN Christian, LEYMARIE Amélie, REVELLAT Christian
Absents :

Il est 17h le Maire ouvre la séance.

Secrétaire de séance : ESPINASSE Joël,

Monsieur le Maire expose au Comité Municipal qu'à la suite des élections municipales des 15 et 22 Mars 2026, il appartient au Conseil Municipal de désigner un délégué auprès du SIEDA, Syndicat Intercommunal d'Energies du Département de l'Aveyron.

Après un vote du Conseil Municipal est élu délégué communal auprès du SIEDA:

M. Christian REVELLAT

Adresse personnelle : 1 Rue des Abeillous

CP commune : 12720 PEYRELEAU

Date de naissance : 11/11/1994

Email : christian.revellat12@gmail.com

Profession : ingénieur

Acte rendu exécutoire
après dépôt en sous-
préfecture de Millau le
21/03/2026
et publication du
21/03/2026

POUR EXTRAIT CONFORME

A Peyreleau, le samedi 21 mars 2026

Certifiée exécutoire par le Maire de Peyreleau,

**LE MAIRE
Alain ROUGET**



Monsieur le Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Toulouse, 68 rue Raymond IV, BP 7007, 31068 Toulouse Cedex 7 dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Téléréours citoyens » accessible par le site internet <https://www.telerecours.fr>